

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Ouverture de poste Adjoint Administratif Territorial

Le vingt-sept Février deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Dominique LIAULT – Carine BLANCHARD – Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN - Sébastien QUINAULT - Danielle GUIGNARD

Absents Excusés : Sébastien PLAUD – Yannick BOIZUMEAU - Jacques PEROCHON – Myriam GERMAIN -

Secrétaire : Sébastien QUINAULT

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Mme le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes :

Afin d'anticiper le remplacement de la secrétaire de mairie, Mme Cyndie GERBIER, actuellement en poste à l'agence postale communale/mairie sur un poste à temps non complet 25 H.15, sera en tuilage à la mairie à compter du 1^{er} mai 2025, pour ensuite remplacer Mme Laurence METAY, à son départ futur de la collectivité.

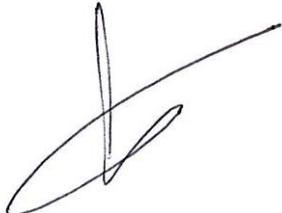
Cette modification d'horaire envisagée étant supérieure à 10 % du temps de travail de Mme GERBIER, elle propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1^{er} mai 2025, un emploi permanent de Adjoint Administratif Territorial à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De créer un emploi permanent sur le grade de Adjoint Administratif Territorial à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2025.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus
Publié ce jour
Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

